

L'EST ET LA CÔTE-NORD

RIMOUSKI

Fini l'école privée

Dette et concurrence ont eu raison de l'institution Claire-L'Heureux-Dubé

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Rimouski perd sa seule institution d'enseignement privée. Après 12 années d'existence, l'école Claire-L'Heureux-Dubé sera intégrée, dès la prochaine année scolaire, à la commission scolaire des Phares pour devenir, en 1999-2000, un centre régional sports-arts-études.

C'est la sixième école privée à fermer ses portes au Québec, depuis deux ans. Une dizaine d'autres institutions du secteur privé déploieraient actuellement tous les efforts possibles afin d'éviter d'en arriver à une solution aussi radicale, selon l'Association des institutions d'enseignement secondaire privées du Québec.

« À court terme, nous ne prévoyons pas d'autres fermetures. Mais c'est une question qui se pose à chaque année », a déclaré Micheline Lavallée, secrétaire générale de l'organisme, qui représente 95 écoles.

Les temps sont durs dans le secteur privé de l'éducation. À la Fédération des associations de l'enseignement privé du Québec, le tiers des 135 écoles membres ont dû accepter des baisses de salaires de 6 à 15% pour survivre, a souligné Auguste Servant, président de l'organisme.

À Claire-L'Heureux-Dubé, la quadrature du cercle était devenue impossible. Une dette de 2,3 M\$ et un déficit de gestion accumulé de 450 000\$ ont sonné le glas de cette école fondée en 1987. La concurrence lancée par le secteur public avec l'école internationale et un autre programme du sports-arts-études, la baisse du nombre d'élèves — 25 de moins en 1998-99 — les compressions budgétaires gouvernementales successives, l'augmentation des frais de scolarité de 400\$

n'ont guère laissé le choix aux administrateurs de l'école, a affirmé hier le président du c.a., Marcel Banville.

Environ 320 élèves fréquentaient cette maison d'enseignement, qui avait une capacité d'accueil de 450. Intégré dans le secteur public plus généreux, le déficit de 450 000\$ disparaîtra d'ici deux ans. Les élèves déjà inscrits pourront y terminer leur secondaire et le hockey de développement AA se poursuivra comme prévu.

CERTAINES CONTINUITÉS

Les parents qui ont déboursé les 1700\$ de frais de scolarité seront remboursés. Une somme de 400\$ devra par ailleurs être assumée pour l'heure d'étude supplémentaire et le programme étude-plus. « Dès notre première année, on n'a eu que 40% de notre clientèle et un déficit de gestion de 400 000\$, a rappelé hier Marcel Banville. La perte de 25 élèves cette année représentait 125 000\$ de déficit.

La création des conseils d'établissements dans le secteur public pourrait amortir le choc de cette fermeture, si la volonté des parents de l'école demeure. « Le futur conseil d'établissement aura le pouvoir de maintenir le projet éducatif de l'école, l'heure d'étude, le costume. Présentement, il y a la volonté de continuer le projet éducatif dans le système public », a souligné le président du conseil d'administration.

POMPIERS DE RIVIÈRE-BLEUE

La mairesse quitte, une entente survient

MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-BLEUE — La mairesse de Rivière-Bleue, Gilka Théberge, a été vertement critiquée lors de l'assemblée spéciale de mercredi soir, essayant les insultes et les critiques d'une foule en colère.

Le conseil n'a pas accepté l'ordre du jour que j'ai présenté et le conseiller Paulo Lévesque, l'un des pompiers démissionnaires, ne m'a pas laissé dire un mot, voulant proposer son propre ordre du jour, raconte M^{me} Théberge. Après 30 minutes de déboulé collectif, je suis partie.

La centaine de citoyens présents en ont contre la mairesse, qu'ils accusent de s'être mêlée de la gestion interne de la brigade des pompiers en s'opposant à la suspension de trois mois imposée au pompier Sylvain Brousseau, et d'avoir avisé la population que le service d'urgence des incendies serait assuré par les municipalités voisines jusqu'à ce que le conflit se règle.

« Lorsque j'ai quitté, nous n'avions même pas accusé réception des démissions de 17 pompiers volontaires », ajoute-t-elle.

Toutefois, en son absence, une en-



COLLABORATION SPÉCIALE, MARC LAROUCHE
La mairesse Gilka Théberge

tente est survenue entre Sylvain Brousseau et le chef pompier.

« Il y avait un conflit entre le chef et moi et cela aurait dû se régler à l'interne. J'ai accepté la suspension de trois mois qui m'a été imposée ». C'est dire que la brigade des pompiers de Rivière-Bleue est toujours en service. Une nouvelle rencontre est prévue pour lundi. M.L.



L'exposition permanente du musée, *Une région se raconte*, porte sur la richesse du patrimoine de Kamouraska et illustre la vie quotidienne de ce petit village telle qu'on la retrouvait autrefois.

KAMOURASKA

Le musée s'offre une cure de jeunesse de 400 000\$

MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale

■ KAMOURASKA — Le musée de Kamouraska vient d'assurer sa survie en terminant une première phase de rénovation de près de 400 000\$. Fiers de cette réalisation, les responsables sont déjà atelés à la réalisation de la deuxième étape, qui devrait coûter un million\$.

« La situation était urgente. Notre musée loge dans un ancien couvent construit en 1851 et le temps avait fait son œuvre, explique la directrice, Yvette Raymond. Le gouvernement a participé, même avec le moratoire. Nous avions déjà amassé 57 000\$ dans le milieu, alors il n'avait pas tellement le choix », dit-elle avec un sourire qui en dit long. « J'ai rarement vu des gens avec autant de ténacité que M^{me} Raymond », renchérit le député Paul Crête.

En plus de cette participation du milieu, la réfection a nécessité un investissement de 285 200\$ du ministère de la Culture et des Communications, et de 38 000\$ du Conseil régional de concertation et de développement du Bas-Saint-Laurent.

Les fondations ont été consolidées, la toiture, la façade du côté Est et les fenêtres ont été refaites. Un espace qui servira de réserve a été aménagé au troisième étage, de même qu'une salle d'exposition conforme aux exigences de ventilation et de luminosité de certaines expositions.

« La survie de ce bâtiment historique est assurée », dit le maire de cette petite municipalité de 800 habitants, Jean-Guy Charest, ajoutant que cette annonce arrive à point puisque Kamouraska a récemment été confirmé comme

l'un des 40 plus beaux villages du Québec. « Vous avez illustré mieux que quiconque notre devise, 'Je me souviens', commente le sous-ministre de la Culture, Jacques Jolicœur. Si le début des travaux a pris 325 ans, soyez assurés qu'en ce qui me concerne, cela ne prendra pas 325 autres années pour poursuivre. »

PHASE 2: UN MILLION\$

Ces déclarations sont encourageantes puisque la phase 2 des rénovations, qui vise à rajeunir les deux premiers étages, ajouter un ascenseur et élaborer un nouveau concept pour l'exposition permanente, coûtera au bas mot un million\$.

« Nous devons amasser 100 000\$ dans le milieu et cela augure bien puisque nous avons déjà récolté plus de 42 000\$, affirme M^{me} Raymond. À ce rythme-là, ce n'est pas dans 325 ans mais dans 325 jours que les travaux débiteront. »

On a aussi profité de l'occasion pour inaugurer un tableau des donateurs, ainsi qu'une œuvre de l'artiste Gilles Gladu, un immense livre entouré de laine.

« Le livre est aussi un témoin et le fait qu'il soit entouré de laine représente la conservation de ce qu'il renferme, rejoignant ainsi la vocation du musée. »

L'exposition permanente du musée, *Une région se raconte*, porte sur la richesse du patrimoine de Kamouraska et illustre la vie quotidienne de ce petit village telle qu'on la retrouvait autrefois. Chaque petit détail est respecté religieusement. Le visiteur ne sait plus où donner de la tête tant tout est riche, vivant, réaliste et correspond parfaitement à l'époque visée.

Près du tabernacle, dans la chapelle, j'y ai même trouvé une copie du SOLEIL datant de 1931 et très bien conservée.

Sa survie
maintenant
assurée

Dialogue de sourds

Les négos dans un cul-de-sac entre Entreprises Premier et ses employés en grève

STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

■ POINTE-LEBEL — Les 70 employés de la tourbière des Entreprises Premier, à Pointe-Lebel, ont déclenché une grève générale illimitée mardi, en fin de journée. Et la manière dont se sont déroulées les négociations jusqu'à présent ne laisse nullement présager une fin rapide au conflit.

Selon le conseiller syndical de la CSN, Marjolain Dufour, quatre séances de négociations ont eu lieu, dont une dernière mardi, et on se retrouve devant un dialogue de sourds. Le syndicat ne semble pas vouloir céder. « L'employeur veut négocier sur la base de son document et on veut négocier sur notre document. Tant et aussi longtemps qu'on ne négocie pas sur la base de notre document, on reste sur les lignes de piquetage », a lancé le conseiller.

D'après M. Dufour, Premier veut avant tout discuter de réorganisa-

tion du travail, alors qu'il n'en est pas question pour le syndicat. « On n'a même pas encore abordé la question monétaire », ajoute-il.

Et le dossier salarial risque également d'être un autre point de discorde puisque les salariés ont accepté une diminution de 1\$ de l'heure lors de la dernière signature, en 1995.

Cette fois-ci, le syndicat veut une augmentation, sans toutefois préciser de quel ordre. « Les travailleurs ici, qui sont saisonniers, veulent être rémunérés à leur juste valeur. Des travailleurs contents, ce sont des tra-

vailleurs productifs », lance M. Dufour.

UNE HISTOIRE DE CONFLITS

Les conflits de travail ne sont pas chose rare à la tourbière de Pointe-Lebel. Lors des deux derniers renouvellements de convention collective, en 1992 et 1995, les employés ont débrayé à chaque fois.

« Tout est à refaire à chaque négociation », clame le conseiller, qui estime qu'un conciliateur sera nommé sous peu afin de faire avancer le dossier.

Les Entreprises Premier de Rivière-du-Loup ont acheté la tourbière de Pointe-Lebel en 1984. Les salariés sont syndiqués à la CSN depuis 1988. Auparavant, ils étaient représentés par la FTQ. La précédente convention collective est échue depuis le 1^{er} mai.

La partie patronale n'a pu être rejointe par LE SOLEIL.

«Votre fenêtre sur la météo»

Météo monde
1 900 565-4455

Frais applicables

Environnement
CanadaEnvironnement
Canada

VOUS VOYAGEZ?



Le chef du Bloc québécois s'est rendu chez Giovanni Lebel, producteur de moutons.

TOURNÉE DANS KAMOURASKA Menu varié pour Duceppe

MARC LAROUCHE

Collaboration spéciale

KAMOURASKA — Le menu du chef du Bloc québécois était varié hier, lors de son passage au Bas-Saint-Laurent. Après avoir goûté à l'anguille de Gertrude Madore, à Kamouraska, Gilles Duceppe s'est dirigé chez Giovanni Lebel, un producteur d'agneaux de Saint-Jean-de-Dieu, dont le troupeau de 850 têtes a été abattu à cause de trois cas de tremblante du mouton.

«Le fédéral doit imposer un moratoire sur l'abattage massif de moutons et hausser les indemnités aux producteurs, dit-il. La maladie n'a aucune incidence sur la santé humaine alors le moratoire mettrait fin à la crise que vit l'industrie ovine.»

Le député de Kamouraska/Rivière-du-Loup/Témiscouata/Les Basques, Paul Crête, estime qu'Ottawa doit tenir compte de la valeur réelle des animaux abattus et des frais de l'abattage. «Depuis l'an dernier, plusieurs producteurs ovins sont acculés à la

faillite», constate-t-il. Le Bloc réclame aussi l'incinération des carcasses dès qu'un animal montre des signes de tremblante. On propose aussi d'instaurer des tests de résistance et de susceptibilité génétique dans les troupeaux, où un doute existe quant à la potentialité de la maladie.

Giovanni Lebel n'a reçu que 135 000 \$ en compensation pour son troupeau dont la valeur est estimée à 230 000 \$.

Gilles Duceppe a tenu parole en visitant le Centre d'interprétation de l'anguille de Kamouraska.

«L'anguille a un très bon goût. C'est dommage que l'on ne puisse la commercialiser au Québec», dit-il, qualifiant d'illogiques les problèmes vécus avec l'assurance-emploi par Sylvie et Katy Madore.

Les deux employées et filles de la propriétaire sont privées de prestations parce qu'un lien de sang les unit à leur employeur. Leur cas a été entendu récemment devant les tribunaux. Les intéressées attendent la décision sous peu.

À deux doigts de la mort sous une pierre tombale

LAURA-JULIE PERREAU
Le Soleil

■ QUÉBEC — Une pierre tombale a bien failli tuer Gilles Lafond, un résidant de Plessisville, qui travaillait dans le cimetière de sa paroisse hier matin. La rapidité d'esprit de Richard Leblanc, un Beauportois, lui a sauvé la vie.

M. Lafond, qui est à l'emploi de la Fabrique Sainte-Marguerite-d'Youville, creusait un trou de quatre pieds de profondeur pour installer un nouveau monument funéraire lorsqu'une grosse pierre tombale, faite de granit et pesant environ 8000 livres, s'est affaissée sur lui.

Coïncé, l'homme de 53 ans ne pouvait plus respirer. Un de ses collègues, pris de panique, est allé demander l'assistance de Richard Leblanc, Alain Larouche et Michel Légaré, qui s'évertuaient à restaurer les pierres de l'église centenaire de Saint-Calixte.

Les trois employés de la compagnie Briquetal de Beauport sont accourus pour aider l'homme en détresse, mais il était impossible de soulever le lourd monument. «Il était complètement bleu, il fallait agir vite», se rappelle M.

Leblanc. Malgré la gravité du moment, les méninges du maçon n'ont pas pris de vacances. «Pour le sauver, il fallait lui permettre de respirer, nous avons creusé la terre dans son dos pour lui faire un peu d'espace», raconte modestement l'intervenant.

Il a tout de suite demandé à ses collègues d'aller chercher un levier mécanique et d'appeler le 9-1-1.

Grâce à leur équipement, les trois Beauportois ont réussi à tasser la pierre et les ambulanciers ont cueilli le blessé sous le monument funéraire.

QUELQUES BLEUS EN PLUS

Après un examen de santé à l'hôpital d'Arthabaska, la victime a pris congé des médecins pour retourner au travail, quelques bleus en plus lui rappelant son accident.

M. Lafond a pu remercier en personne ses sauveteurs. «S'ils n'avaient pas été là, je ne serais pas ici cet après-midi», témoignait-il lors d'une entrevue téléphonique avec LE SOLEIL.

RIVIÈRE-DU-LOUP



Collaboration spéciale, Marc Larouche

«Hommage» bat son plein

La cinquième présentation du Festival Hommage, présenté par les stations de radio CJFP et CIBM-FM de Rivière-du-Loup a débuté hier soir. L'événement propose des spectacles en plein air en hommage à des formations qui ont marqué le monde de la musique. Hier, les *Back Street Boys*, personnifiés par le groupe *Sweet boys*, ont été acclamés par une foule enthousiaste. Un hommage très apprécié a aussi été rendu à *Supertramp*. Aujourd'hui dès 19h30, on propose un hommage à *Corbeau, Offenbach* et aux *Rolling Stones*. Demain, la formation Hip hop loupériovise *Sagacité* (photo) assurera, à 20h la première partie de l'hommage à Phil Collins. Selon Renée Giard, du comité organisateur, entre 20 000 et 25 000 personnes sont attendues. Les spectacles se déroulent sur le site du stationnement de l'église Saint-Patrice. Les retombées sont évaluées à 1,1 million \$ M.L.

RIMOUSKI

Second mandat pour le préfet

Le préfet de la MRC Rimouski-Neigette, Bertin Pigeon, a été élu à l'unanimité pour un second mandat. Le maire de Saint-Narcisse avait été élu par ses pairs pour une première fois en 1996. Entre-temps, le torchon brûle entre le nouveau centre local de développement et le conseil des maires de la MRC, au sujet de l'embauche de son personnel permanent. La MRC soutient que le CLD n'a pas respecté les ententes entre les deux parties à l'effet de reconduire le personnel de l'ex-corporation de développement économique. Le commissaire industriel, Pierre Bédard, a déjà remis sa démission. C.T.

SAINTE-BLANDINE

Val-Neigette sauvée

La station de ski Val-Neigette est pratiquement sauvée. Le montage financier est presque terminé sur la base de la participation financière de 13 groupes de partenaires déboursant chacun 25 000 \$. Un nouveau conseil d'administration sera mis sur pied afin de préparer la prochaine saison. Les promoteurs comptent aussi sur le soutien des municipalités de Sainte-Blandine, de Sainte-Odile et de la Ville de Rimouski afin de redémarrer sur une base solide. C.T.

RIVIÈRE-DU-LOUP

Concert symphonique

Les jeunes musiciens du camp musical de Saint-Alexandre, dans le Bas-Saint-Laurent, présenteront le fruit de leur travail ce soir, au Centre culturel de Rivière-du-Loup. Au programme, un concert de musique d'ensemble ainsi qu'une prestation de l'Orchestre symphonique du camp, une première. Une soixantaine de musiciens seront sur la scène, dont quelques membres de l'Orchestre symphonique de Québec. Le concert débute à 19h30 et l'admission est gratuite. M.L.

BAIE-COMEAU

Touristes en masse

Après quelques années difficiles, l'année 1998 s'annonce faste du côté du tourisme pour Baie-Comeau. À la fin juillet, on enregistrait déjà une hausse de 17% du nombre de visiteurs. L'agence d'information touristique à Baie-Comeau, Diane LeBel, signale que le nombre de visiteurs est en croissance constante depuis 1996, l'année du désormais célèbre déluge. Baie-Comeau vient aussi d'installer 60 oriflammes et bannières qui permettront un repérage visuel rapide des principaux attraits. S.P.

AVENTURE

ELECTRONIQUE

Les meilleurs prix garantis*

AUCUN PAIEMENT ET AUCUN INTÉRÊT

avant 1999

sur produits sélectionnés

VENTE

de la Rentrée!

Rien à payer avant UN AN

AUCUN PAIEMENT ET AUCUN INTÉRÊT

sur tous les téléviseurs de 27" et plus 3 JOURS SEULEMENT

Canon

IMPRIMANTE COULEUR À BULLES D'ENCRE BJC-250

- Résolution 360 x 360 en couleur
- CD-ROM CANON Creative 3.0 compris

159⁹⁹*

*Après rabais postal

NCCM

ORDINATEUR 200MMX

Moniteur 15" INCLUS

200 MHz

1099⁹⁹

N915

Processeur	Mémoire	Disque rigide	Cache	CD ROM
200MMX	32 Mo	2.1 Go	512 Ko	FAX MODEM

VERSION FRANÇAISE **Microsoft**

ENCARTA 98

- WIN 95 • CD-ROM

Laissez-vous entraîner dans l'encyclopédie multimedia la plus populaire au monde

49⁹⁹*

*Après rabais postal

Obtenez une mise à jour GRATUITE à ENCARTA 99 Encyclopedia

Microsoft

ENCARTA ENCYCLOPEDIA 99

• WIN 95/98 • CD-ROM

JVC

Aussi disponible avec I-S-1 à 699*

50\$

Reg. 649

27"

TÉLÉVISEUR STÉRÉO AVEC ENTRÉE S-VHS

- Écran noir carré 27" (Diagonale)
- MTS Stereo DBX et SAP

599⁹⁹

22720

SONY Trinitron

RÉCEPTEUR/MONITEUR STÉRÉO

- Tube Trinitron® stéréo MTS et dbx
- Sonorité Matrix Surround™
- Sortie audio fixe/variable/Entrée S-vide
- Filtre à peigne numérique

MEUBLE SONY GRATUIT

Valeur de 199*

1299⁹⁹

53250

SONY

PUISSANCE TOTALE 200W

50\$

Reg. 799

MIDI SYSTÈME 5 CD

- Changeur CD de 5 disques
- Cassette double à inversion automatique
- Ambiphonie Matrix Surround

749⁹⁹

5590

*Sur produits à prix régulier. S.A.C. Ne payez que les taxes. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Détails en magasin. Certains modèles en vente peuvent être des démonstrateurs ou des fins de ligne. Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 15 jours suivant l'achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock. Détails en magasin.

QUÉBEC

PLACE LEBOURGNEUF

5500 boul. Des Gradins (418) 628-5500

PLACE DE VILLE

700, boul. Laure, SEPT-ÎLES
(418) 962-8688

CENTRE RIVIÈRE-DU-LOUP

298, boul. Thériault,
RIVIÈRE-DU-LOUP
(418) 862-2269

PLACE STE-FOY

2450, boul. Laurier, QUÉBEC
(418) 653-2450

LÉVIS

LES GALERIES CHAGNON

306 Côte du Passage (418) 835-5500

CENTRE COMMERCIAL LAFLECHE

625, boul. Lafleche,
BAIE-COMEAU
(418) 589-5155

CARREFOUR SAINT-GEORGES

8585, boul. Lacroix,
ST-GEORGES DE BAUCE
(418) 228-2425



André A. Bellemare
AABellemare@lesoleil.com
CHASSE ET PÊCHE

«Été indien» sur l'Étamamiou

Ces dernières semaines, les médias d'information ont beaucoup fait état du barrage de la route n° 132 par des Micmacs de la bande de Listuguj (Restigouche), près de l'embouchure de la rivière Matapédia, sur la baie des Chaleurs, en Gaspésie. Parce que ce barrage a eu, entre autres, comme conséquence de barrer la route aux véhicules circulant autour de la Gaspésie ou se rendant en Acadie. Pendant ce temps, les médias n'ont très peu fait allusion à une autre « crise indienne », en cours depuis un mois, autour de la rivière à saumons Étamamiou, sur la Basse-Côte-Nord.

Pourtant, les événements qui surviennent là-bas bouleversent la vie de plusieurs petites localités (La Romaine, Étamamiou, Chevery, Tête-à-la-Baleine, Harrington Harbour) situées à un peu plus d'une centaine de kilomètres à l'est de Natashquan.

Depuis le 12 juillet, les Montagnais de la bande de Unamen Shipu (La Romaine) occupent toute la rivière Étamamiou et y pêchent, sans retenue et illégalement, avec des leurres métalliques et des filets. Cela, au vu et au su des agents de conservation de la faune du ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec (MEF) et des agents de la Sûreté du Québec (SQ), qui n'interviennent pas. Les Montagnais ont décidé de défier l'injonction interlocutoire provisoire prononcée, le 17 juillet, par le juge Paul Corribeau, de la cour supérieure à Baie-Comeau.

La pourvoirie Étamamiou, propriété de la compagnie d'exploitation forestière Donohue, a dû fermer ses portes, rembourser ses clients et mettre 13 employés à pied. Les familles de ces travailleurs saisonniers sont aux abois à cause de la perte de leurs revenus, mais aussi parce que les employés n'auront pas travaillé assez longtemps pour retirer des prestations d'assurance-emploi durant les durs mois d'hiver.

Voilà un mois, la Municipalité régionale de la Côte-Nord du golfe du Saint-Laurent a alerté Guy Chevette, le ministre des Affaires autochtones du Québec, concernant les événements sur l'Étamamiou. La population de Tête-à-la-Baleine a entrepris de faire signer une pétition, dans les localités avoisinantes de la Basse-Côte-Nord, pour réclamer l'intervention rapide du gouvernement provincial. Personne ne bouge.

L'Étamamiou accueille un grand nombre de saumons atlantiques de poids moyen (catégorie des 8 à 12 lb, ou des 3,6 à 5,4 kg), sur une longueur de 50 km (31 m). La majeure partie de la rivière est louée du gouvernement par la Pourvoirie Étamamiou, qui y détient les droits exclusifs de pêche du saumon. La pourvoirie appartient à la compagnie Donohue depuis 1996.

PRIVILÈGES AUX MONTAGNAIS

André Dupras, vice-président aux communications et aux affaires publiques de la Donohue, m'a confirmé que la pourvoirie accorde aux Blancs de Tête-à-la-Baleine le privilège de pêcher le saumon dans son territoire, de l'embouchure jusqu'à la fosse Maranda. Depuis 1996, la Donohue accorde aux Montagnais le privilège de pêcher le saumon dans son territoire, de l'embouchure jusqu'à la fosse Denis, un privilège dont ne jouissent pas les Blancs.

Donohue, selon André Dupras, craint que les Montagnais ne vident l'Étamamiou de ses saumons géneurs avec leurs filets, ce qui risque d'y empêcher la reproduction des saumons à très court terme. Actuellement, les Montagnais ont établi un campement (18 tentes) au lac Faucher, à la tête de la rivière, et barrent la rivière avec 17 filets. Les autochtones font transporter leurs prises par des hydravions, jusqu'à La Romaine, où vivent environ un millier de Montagnais.

Hier midi, à Québec, Jean-Pierre Mailhot, président de la Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA), s'entretenait avec un délégué de la Fédération (internationale) du saumon atlantique (FSA), pour préparer une prise de position commune sur le cas. Les deux fédérations entendent alerter l'Organisation pour la conservation du saumon de l'Atlantique Nord (OCSAN), dont font partie le Canada, les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Irlande, l'Écosse, le Groenland, la Suède, la Norvège, la Finlande, la France et l'Espagne. La FQSA et la FSA souhaitent que l'OCSAN se mêle du dossier, puisque les Montagnais de la Basse-Côte-Nord ont des visées sur d'autres rivières à saumons qu'ils pourraient prendre en « otage » et vider avec leurs filets pour soutenir leurs revendications politiques.

Un ras le bol...

La population de Tête-à-la-Baleine a décidé de faire signer une pétition aux Blancs de la Basse-Côte-Nord et de l'envoyer au ministre Chevette, jugeant inacceptable que les Montagnais intimident les pêcheurs et nuisent aux employés de l'Étamamiou. Soulignant leur désir de vivre en harmonie avec les autochtones, les signataires se demandent pourquoi les Montagnais ne sont jamais satisfaits des privilèges accordés, que les Blancs n'obtiennent même pas. Ils se disent inquiets de la multiplication de leurs revendications.

« Jusqu'où devons-nous faire des concessions et des compromis pour conserver cette bonne entente ? En tant que résidents de la Basse-Côte-Nord et Québécois, nous avons aussi le droit de travailler et d'être attachés au territoire qui nous a vus naître », écrivent-ils au ministre. Ils jugent inéquitable de « déshabiller Jacques pour habiller Jean ». Céder aux Montagnais les droits de pêche sur l'Étamamiou ne ferait « qu'ouvrir une porte » à d'autres revendications.

« Avons-nous revendiqué des droits spéciaux sous prétexte que nos ancêtres ont vécu des produits de la trappe, de la chasse et de la pêche ? Cependant, nous continuons de pratiquer ces activités dans le cadre de lois et cela nous satisfait. Vers 1983-1984, les Montagnais de Unamen Shipu obtenaient les droits de pêche de la rivière Olamen, ce qui a entraîné la perte d'au moins une dizaine d'emplois chez les Québécois. Le site a été rénové et réaménagé à grands frais. Pourtant, elle est devenue l'une des rivières les moins productives. Que s'est-il passé ? »

Alors que Québec et Ottawa rachètent les permis de pêche commerciale du saumon sur la Basse-Côte-Nord, pour que plus de saumons montent dans les rivières et s'y reproduisent, les Blancs de la région ne comprennent pas qu'on laisse les Montagnais y pêcher au filet.



Ne vous fiez pas à la réaction de Yevgeny Kafelnikov. Il a bel et bien battu Scott Draper.

Sampras facilement

MASON, Ohio (AP) — Pete Sampras a battu Jan-Michael Gambill 7-6 (7-3) et 6-3 pour accéder à la ronde quart-de-finale du Championnat de tennis de l'ATP qui se déroule à Mason, dans l'Ohio. Sampras a d'abord dominé Gambill dans le bris d'égalité pour remporter le premier set, puis il a brisé le service de son adversaire à une reprise dans le deuxième pour filer vers une victoire facile.

« Il a servi avec puissance et moi aussi, a commenté Gambill. Nous avons joué plusieurs jeux très rapides; il n'y a pas eu beaucoup d'échanges... Je crois que mon service ressemble un peu au sien. J'espère que ça ne le dérangera pas trop de m'entendre dire ça. » Gambill a servi 15 as contre 13 pour Sampras. Mais Sampras s'est surtout contenté de gagner son service et a fait un seul effort pour briser celui de son adversaire.

Vince Spadea a lui aussi accédé à la ronde quart-de-finale en causant une autre surprise de taille: après avoir battu Andre Agassi mercredi, l'Américain a éliminé le Néerlandais et huitième favori Richard Krajicek 6-2 et 6-3.

En raison du grand nombre de surprises enregistrées depuis le début du tournoi, seulement quatre des 16 favoris demeurent en lice. Parmi ceux-ci, Petr Korda (no 3) a battu Goran Ivanisevic (no 14) 5-7, 6-4 et 7-5 et le no 7 Yevgeny Kafelnikov a disposé de Scott Draper 6-3 et 6-3.

BALLE RAPIDE

Avec aplomb

Les équipes québécoises qui participent au Championnat canadien junior de balle rapide présenté à Grand Prairie en Alberta ont joué avec aplomb hier. Il s'en est même fallu de peu pour que la troupe de Bellechasse se classe pour un match de bris d'égalité qui aurait été disputé aujourd'hui.

Les jeunes représentants de Bellechasse ont commencé leur journée de travail en prenant la mesure du Ontario 3 par la marque de 3-2. Une victoire en soirée face aux puissants joueurs du Alberta 1 leur aurait valu un match de bris d'égalité et ça semblait dans le sac lorsqu'ils ont pris les devants 4-1. Mais les hôtes sont revenus peu à peu dans la rencontre et l'ont finalement emporté 5-4 en prolongation sur un circuit en solo.

« Une défaite creève-cœur, a commenté l'entraîneur-chef Pierre Bouffard. On termine le tournoi avec une fiche de 2-5, mais elle aurait tout aussi bien pu être de 5-2 tellement on a disputé des matchs serrés. Je suis tellement fier de mes gars. Ils ont tous répondu à l'appel. Dans des circonstances pas toujours faciles. »

De leur côté, les jeunes du comté de Portneuf ont eux aussi remporté leur match disputé en matinée. Une impressionnante victoire de 8-4 face au Nouveau-Brunswick. Une rencontre sans signification cependant car les protégés de Pierre Cantin avaient été éliminés de la ronde des médailles mercredi. Ils affrontaient Terre-Neuve tard hier soir. K.J.

Le 12^e tournoi Bel-Gaufre



Le 12^e tournoi Bel-Gaufre se déroulera du 21 au 29 août au club de tennis Montcalm. À l'enjeu du plus grand tournoi de l'été dans la région: 2000 \$ et la coupe Rondeau sur laquelle sont gravés notamment les noms de Richard Legendre, Marc-André Tardif et Martin Gagnon. On prévoit plus de 300 inscriptions dans quatre catégories de participants et cinq classes de jeu. Sur la photo, l'équipe organisatrice du tournoi: Jean-Yves Leclerc (gérant du club Montcalm), Anita Debroux (présidente du tournoi), Patrick Bertrand (directeur), Hugues Lavardière (champion défendant de la classe AA) et le président d'honneur Marcel Sirois.

ALOUETTES 10/VOYAGEURS 2

À un cheveu du titre

KEVIN JOHNSTON
Le Soleil

■ Le chiffre magique n'est plus que de un pour les Alouettes de Charlesbourg. Hier soir, les protégés de Martin Pouliot ont rossé les Voyageurs de Jonquière par la marque de 10-2 pour s'approcher d'un cheveu d'un deuxième championnat de saison régulière de suite.

Toute défaite des Diamants de Québec ou toute victoire des Alouettes leur assure le titre tant convoité. « Notre but en début de saison était clair, a déclaré Pouliot sur un ton sans équivoque. C'était le championnat et rien d'autre. Et tant pis pour ceux qui terminent au deuxième ou troisième rangs. Nous, on récolte ce qu'on sème. »

« Si les gars gagnent aussi souvent, c'est qu'ils ont trimé dur pour devenir les meilleurs. »

D'ailleurs Pouliot et sa troupe peuvent se réveiller champions demain matin si les Diamants perdent leur match de ce soir à Trois-Rivières. « Si c'est le cas, a lancé le coloré entraîneur-chef des Alouettes, on mettra peut-être un peu de champagne dans notre jus d'orange pendant le voyage qui nous mènera à Sherbrooke samedi matin. »

« Juste un p'tit verre chacun ne devrait pas nuire au programme double

qu'on doit jouer face aux Bombardiers. »

Le match d'hier soir a été remporté une fois de plus en équipe par les champions en titre de la Ligue de baseball élite du Québec. Une superbe prestation du lanceur Guy Roy qui a limité l'adversaire à trois maigres coups sûrs. Il a également retiré dix Voyageurs sur des prises et n'a accordé que deux buts sur balles.

En attaque, tout le monde a contribué. On note cependant les prestations de Kevin Tremblay qui a cogné un circuit bon pour trois points, Pat Deschênes qui a frappé deux doubles et produit un point et Jean-Sébastien Langlois et Martin Johnson qui ont chacun frappé deux coups sûrs. Les Alouettes ont encore quatre matchs à disputer avant de passer aux séries éliminatoires. Tel que mentionné plus haut, ils jouent un double à Sherbrooke demain et un autre double à Jonquière dimanche.

**Pouliot:
«Le match
a été
remporté
en équipe»**

EN BREF

Sept Canadiennes au stade du Maurier

Sept Canadiennes ont obtenu un laissez-passer pour participer au tableau principal et aux qualifications des Internationaux de tennis féminin du Canada qui se déroulent au stade du Maurier de Montréal du 15 au 23 août. Jana Nejedy, Sonya Jeyaseelan et Vanessa Webb, toutes trois de Toronto, accèdent au tableau principal, tandis que les Québécoises Cristina Popescu et Marie-Ève Pelletier de même que la Torontoise Maureen Drake et Renata Kolbovic, de Vancouver, méritent une place dans les qualifications. Les matchs de qualifications débutent demain à 10 h pour se poursuivre jusqu'à dimanche. (PC)

Petitclerc domine le 100 mètres

Chantal Petitclerc, de Montréal, a confirmé sa domination sur 100 mètres aux Championnats mondiaux d'athlétisme IPC qui se déroulent à Birmingham, en Angleterre. Elle a facilement enlevé l'épreuve en 17 secondes devant la Suédoise Sophia Dettman qui a parcouru la distance en 17,70. Chez les hommes, Dean Bergeron, de Québec, a terminé deuxième dans le 800 mètres en vertu d'un chrono de 2:18,63. Il a été devancé par le Suédois Per Vesturlund qui a réussi un temps de 2:18,27. Bergeron termine ainsi la compétition avec deux médailles d'argent. Il ne prendra pas part au marathon dimanche en raison de problèmes de santé. Au 1500 m, Mathieu Blanchette, de Saint-Romuald, a terminé quatrième de sa vague avec un temps de 3:22,00 et il passe donc à la demi-finale d'aujourd'hui. (PC)

Joueurs recherchés

La ligue de hockey du club social Les Vieilles Lames est à la recherche de joueurs, dont un gardien de but, âgés de 30 ans et plus pour compléter ses équipes. Les parties ont lieu les vendredis soir à partir de 21 h à l'aréna Réjean-Lemelin. Pour de plus amples renseignements, contactez Pierre Magan au 627-2746 ou Luc Bouchard au 878-4167. K.S.L.

BALLE-MOLLE Tournoi de la plage Fortier

Les inscriptions se terminent pour le tournoi de balle-molle du camping de la Plage Fortier. Pour s'inscrire à la catégorie participation de la 21^e tournoi, qui se déroulera du 3 au 7 septembre, Paul Léveillé au 822-4099. K.S.L.